



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par les présentes donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 11 avril 2022 a adopté les règlements suivants :

- Règlement 651-2-22 modifiant le règlement 651-17 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
- Règlement 684-22 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Toute personne qui désire prendre connaissance de ces règlements peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales d'affaires de bureau ou consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Le 12^e jour d'avril 2022

Danielle Maheu
Greffière